

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT METZ
CANTON DU PAYS MESSIN

SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN
16 A rue du 10 Juin
57640 CHARLY-ORADOUR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

**Du 15 SEPTEMBRE 2022
A 19H30**

**En Mairie de Charly-Oradour
Sous la présidence de Delphine BERGER**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin s'est réuni en son siège, Mairie de Charly-Oradour, après convocation légale en date du 25/08/2022, sous la présidence de Madame Delphine BERGER, Présidente.

Présents :

Titulaires : BERGER Delphine, Présidente, HUBERTY René, Vice-Président, BALLARINI Jean-Louis, Vice-Président, GAUDÉ Hervé, PIERRON Florent, TURCK Gilbert, ELHINGER Laurent, HENNEQUIN François.

Suppléant en situation délibérante : POINSIGNON Henri, LOMANTO Joseph, MARQUES Maria.

Suppléant en situation non délibérante : /

Pouvoir : DIEUDONNE Vincent à HENNEQUIN François.

Absents excusés : DIEUDONNE Vincent, titulaire.

Invités présents : DALCERO Nadège, technicienne gestion de l'eau de la CDC Rives de Moselle, Simon RAJECKI, technicien de rivières du syndicat mixte des Ruisseaux du Haut Chemin.

Invités excusés : Philippe WAGNER, Vice-Président de la CDC Rives de Moselle.

Le Conseil Syndical désigne Monsieur René HUBERTY, comme secrétaire de séance.

Madame la Présidente salue les membres du Conseil Syndical puis donne lecture de la procuration qui lui a été remise.

Le quorum étant atteint, la séance commence.

Date de convocation : 25/08/2022
Date d'affichage : 25/08/2022

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 11
- votants : 12

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15/06/2022
2. DECISION MODIFICATIVE N°01 : VIREMENT DE CREDITS POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE
3. ATTRIBUTION DU MARCHÉ 22MAPA01
4. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DU BASSIN-VERSANT DU RUISSEAU DE LA BEVOTTE
5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DU BASSIN-VERSANT DU RUISSEAU DE LA BEVOTTE
6. DIVERS

1. DELIBERATION D_2022_3_1

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16/03/2022

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 16 mars 2022.

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. DELIBERATION D_2022_3_2

DECISION MODIFICATIVE N°01 : VIREMENT DE CREDITS POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Au vu de l'insuffisance de crédit au budget primitif pour l'achat de matériel informatique pour un coût total de 1882.64 €, il convient de réaliser les virements de crédit suivant en section d'investissement, dépenses comme indiqué ci-après :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
21 / 21783 / 202201	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 600 €
20 / 2051 / 202201	Concessions et droits similaires	+ 100 €
Total		+ 700 €

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
23 / 2315 / 12021	Installations, matériel et outillages techniques	- 700 €
Total		+ 700 €

Il est demandé au Conseil Syndical d'adopter la décision modificative n°1 du budget telle que présentée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte à l'unanimité cette décision modificative.

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. DELIBERATION D_2022_3_3

ATTRIBUTION DU MARCHE 22MAPA01

Madame la Présidente informe le Conseil Syndical de la consultation lancée le 8 juin 2022 avec réponse au 14 juillet 2022, pour la réalisation de l'étude diagnostique sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévothe.

Trois offres de prix ayant été réceptionnées, elle présente au Conseil Syndical leur analyse, conformément aux critères émis dans le règlement de la consultation :

APRES NEGOCIATION	IRH	BEPG	GESTION HYDRO
Note technique/10	10,00	10,00	7,00
Note financière/10	8,78	6,53	10,00
Note d'exécution/10	7,78	10,00	5,71
Note technique pondérée	4,00	4,00	2,80
Note financière pondérée	3,51	2,61	4,00
Note d'exécution pondérée	1,56	2,00	1,14
NOTE GLOBALE SUR 10	9,07	8,61	7,94
CLASSEMENT	1	2	3

Après en avoir délibéré et au vu de ce tableau d'analyse des offres, le Conseil Syndical, décide à l'unanimité de :

- désigner l'entreprise IRH en tant que titulaire du marché pour la réalisation de l'étude diagnostique sur l'état et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévothe pour un montant de 57 000 € HT,

- d'autorise la Présidente à signer tout acte s'y afférant.

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. DELIBERATION D_2022_3_4

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DU BASSIN-VERSANT DU RUISSEAU DE LA BEVOTTE

Madame la Présidente propose au Conseil syndical :

- de solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour une subvention à hauteur du taux maximum du coût total de l'étude diagnostique sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévette,
- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité cette proposition et sollicite l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, conformément à sa demande.

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. DELIBERATION D_2022_3_5

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION GRAND EST POUR LE FINANCEMENT DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DU BASSIN-VERSANT DU RUISSEAU DE LA BEVOTTE

Madame la Présidente propose au Conseil Syndical :

- de solliciter l'aide de la Région Grand Est pour une subvention à hauteur du taux maximum du coût total de l'étude diagnostique sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévette,
- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité cette proposition et sollicite la Région Grand Est, conformément à sa demande.

POUR : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. DIVERS

- Discussion autour des projets de communication envisagés (présentation par Simon RAJECKI, technicien de rivières) en particulier :

- la mise en ligne d'un site internet dédié au Syndicat à partir d'un service proposé par l'Association des Maires Ruraux de France (Campagnol). La Présidente précise qu'il n'a pas été nécessaire de cotiser à l'AMRF car d'autres communes du Syndicat y cotisent déjà.

- la publication d'un article présentant le Syndicat et Simon RAJECKI, rédigé par la correspondante locale du Républicain Lorrain à partir d'éléments transmis par le technicien.

- la distribution d'une lettre d'information à l'ensemble des habitants du territoire présentant le Syndicat et ses actions. Il est convenu de diffuser cette lettre une fois par an.

- Un suivi hydrologique a été mise en place à différents points précis des cours d'eau du territoire.

- Un débordement sur la voie verte a été constaté et lié aux travaux réalisés par la SANEF. La SANEF est tenue de remettre en état le ruisseau dès que les problèmes du chantier de remblais seront terminés.

La séance est levée à 20H20.

Le Secrétaire,
René HUBERTY

La Présidente
Delphine BERGER

